



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 DANS L'AUDE

Carcassonne, le 15 novembre 2018

Dans le cadre des appels à la mobilisation du samedi 17 novembre 2018, la préfecture de l'Aude a eu connaissance d'un certain nombre de manifestations sur la voie publique, soit de manière officielle, dans le respect des dispositions réglementaires, soit de manière informelle via les réseaux sociaux.

Monsieur le Préfet de l'Aude tient à rappeler que le droit de manifester est un droit fondamental protégé par la loi. Il est une forme particulière de la liberté d'expression des idées et des opinions. Néanmoins, ce droit doit cependant être concilié avec d'autres libertés essentielles comme la liberté de circulation et avec le respect de l'ordre public.

Dans ce but, les organisateurs d'une manifestation de voie publique sont soumis par la loi à l'obligation de la déclarer. Cette déclaration n'est pas une demande d'autorisation. Son non respect constitue une grave infraction au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. La déclaration vise à rendre compatible la manifestation avec la préservation de l'ordre public et l'exercice des libertés.

Aussi, le Préfet de l'Aude demande aux participants des mouvements organisés le 17 novembre prochain de faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises, pour éviter tout incident. La sécurité des manifestants mais aussi de tous les usagers de la route ainsi que des personnels des forces de secours et de sécurité doit être une priorité absolue.

C'est la raison pour laquelle les forces de sécurité intérieure seront vigilantes sur l'ensemble du département, et veilleront notamment à ce que les points vitaux (hôpitaux, cliniques, centres de secours...) et leurs environs ne soient pas bloqués. A cet égard, il est demandé aux organisateurs de ces mouvements de rendre ces points accessibles et de permettre la circulation des véhicules de secours (pompiers et ambulances), des véhicules des forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) et des véhicules de tous les personnels devant prendre leur poste cette journée du 17 novembre (personnels soignant, service de maintien à domicile de personnes âgées, de portage de repas...).

Contact presse :

Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*

04.68.10.27.87

Marlène ARCIZET – *Assistante communication*

04.68.10.29.82



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr